

Adresse de la société populaire régénérée des sans-culottes de la commune de Montpellier, lors de la séance du 26 thermidor an II (13 août 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire régénérée des sans-culottes de la commune de Montpellier, lors de la séance du 26 thermidor an II (13 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. pp. 8-9;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1987\\_num\\_95\\_1\\_21833\\_t1\\_0008\\_0000\\_6](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_21833_t1_0008_0000_6)

---

Fichier pdf généré le 05/11/2020

du directoire du district de Belley<sup>h</sup>; le comité révolutionnaire d'Ex[c]ideuil<sup>i</sup>; le conseil général de la commune de Dornan [*sic pour* d'Ornans]<sup>j</sup>; les administrateurs du district de Dornan [*sic pour* d'Ornans]<sup>k</sup>; les administrateurs et l'agent national du district de Melle, département des Deux-Sèvres<sup>l</sup>; la commune de Draveil, département de Seine-et-Oise<sup>m</sup>.

*Applaudissements*

La Convention décrète la mention honorable et l'insertion au bulletin de toutes ces adresses (1).

*a*

[*Les administrateurs du distr. de Montpellier* (2), *à la Conv.; Montpellier, 17 therm. II*] (3)

Citoyens Représentants,

C'est avec un sentiment profond des dangers qu'a courus la patrie et de la reconnaissance due aux hommes vertueux qui l'ont sauvée, que nous vous offrons l'expression de nos sentiments dans la grande circonstance où vous venez de déployer l'énergie, le courage et la justice qui honorent le caractère des représentants d'un grand peuple.

L'atrocité héritier des projets de Catilina et de Cromwel n'est plus; ce monstre, en se couvrant du manteau du patriotisme, et en parlant le langage de la vertu, avoit trompé les représentants du peuple et le peuple lui-même; mais il fut, comme tous les criminels, plus profond dans ses combinaisons liberticides, qu'habile à juger votre caractère et les vertus du peuple. Il ose proclamer dans votre sein la tyrannie; aussitôt, par un mouvement unanime, vous prononcés sa condamnation; le président vous annonce que l'heure est venue de mourir pour la patrie; l'assemblée entière répond : nous mourrons tous icy pour la liberté. Mouvement sublime, expressions généreuses, dont le souvenir sera gravé dans l'histoire et conservé dans le coeur de tous les républicains vertueux.

Magnanime peuple de Paris, tu as, encore une fois, déjoué les trait[r]es et sauvé la patrie! Reçois l'assurance de notre admiration pour tes vertus et de notre fraternelle reconnaissance. Après le cri de la conscience satisfaite, la plus belle récompense de la vertu, c'est l'estime et l'affection des hommes libre.

Que, sur les débris d'un conseil général puissant, criminel, et puni, il s'élève une institution sage d'autorités qui ne puissent jamais égarer le peuple, ni rivaliser avec ses représentants! Que le nom de l'infâme Robespierre ne soit plus prononcé qu'avec horreur! il a subi, avec ses infâmes complices, le sort de Capet, auquel il a voulu succéder. Nous avons juré la même haine à tous Les tyrans, sous quelque nom qu'ils se reproduisent, et nous promettons la mort à tous ceux qui tenteroient d'attaquer la liberté.

(1) P.-V., XLIII, 204-205.

(2) Hérault.

(3) C 313, pl. 1250, p. 30.

Représentants du peuple, vous obtenez toute notre estime, et nous saurons, à notre poste, faire exécuter vos loix. Nous avons tenu nos serments. Nous jurons, avec le peuple, la mort des tyrans : notre serment sera accompli. Vive la République!

ESTEVE, LAVAL, Franc PAVIE (*présid.*), THOMAS, MICHEL fils, A. JOUIE, FARETS, ROQUEPLANE, PROMPT, CANGLADE, J.S. MOLINEY, SANSPIERRE, CAUVUL., BANCAL (*agent nat.*), THOMAS (*secrét.-g<sup>al</sup>*).

*b*

[*La sté popul. régénérée des sans-culottes de la comm. de Montpellier, à la Conv.; Montpellier, 16 therm. II*] (1)

Citoyens représentans,

Depuis que le peuple vous a élu, et vous a confié le mandat sublime que vous avez sçu remplir, vous avez marché constamment à la conquête de la liberté et de l'égalité. Vous avez travaillé à l'affermissement de la démocratie française, au milieu des orages d'une grande révolution, à travers les efforts de l'Europe armée, et parmi les factions renaissantes, ouvrage du crime qui veille sans cesse pour anéantir la vertu. Vous vous êtes montrés grands et dignes du peuple, de tous les évènements importants qui ont mis la patrie en danger, mais il ne fut jamais de circonstance semblable à celle sur laquelle nous venons vous exprimer nos sentiments. Un nouveau Catilina, dominateur audacieux du peuple et de ses représentants, après avoir longtems égaré l'opinion publique, trompée par ses adroites séductions, a osé enfin lever le masque, et vous proposer le choix entre la soumission à ses volontés et la mort.

Vous n'avez point balancé. Entourés des satellites du tyran, vous avez prononcé sa condamnation, et lorsque l'on vous a annoncé les dangers personnels qui s'accumuloient sur vos têtes, vous avez répondu par ce mot sublime, expression de l'unanime dévouement : nous mourons tous icy pour la liberté. Grâce vous soient rendues!

Représentans du peuple, conservés l'imposante attitude que vous venez d'acquérir par ce grand acte de votre autorité. Vous représentés un peuple qui a voulu la liberté fortement, et qui a tout fait pour la défendre. Il n'est point de dangers pour vous. Le peuple a prouvé que la liberté triomphera de tous les obstacles. Vous méprisés les atteintes particulières des lâches émissaires de l'étranger, et, contre les rois coalisés, contre le génie des conspirations, le génie de la liberté est là, le peuple entier est là, qui veille sous les armes.

Honneur au vertueux et énergique peuple de Paris, qui, par son union à la Convention nationale, sa fidélité aux principes et son courage, a résisté aux inspirations des traîtres, a déconcerté leurs efforts, et a sauvé avec vous la patrie.

Elle est punie, cette autorité constituée qui a osé rivaliser avec les représentants du peuple

(1) C 316, pl. 1266, p. 49.

entier, et qui nous a rapellé, par ses crimes, les complots monstr[ue]ux du fédéralisme; mais, représentants du peuple, que des attentats nouveaux soient prévenus par la sagesse de vos loix, et faites que nulle autorité, dans la commune centrale, ne puisse, à aucune époque, s'élever sur les débris de cette commune factieuse que vous avez foudroyée! L'exemple terrible qu'elle a donné à tous les conspirateurs secrets ne sera pas perdu sans doute, mais, si les punitions annéantissent les criminels, ce sont les bonnes institutions politiques qui préviennent le crime. L'histoire peindra difficilement la profonde atrocité de ce Robespierre dont le nom ne peut plus être prononcé qu'avec horreur : il tiendra, avec ses infâmes complices, sa place parmi les scélérats qui ont abusé du nom de la liberté pour la perdre, du nom de la vertu pour se permettre tous les crimes, du manteau du patriotisme pour couvrir le projet d'asservir leur pays. Conspirateurs de Rome, et d'Albion, astucieux Catilina, hypocrite Cromwel, monstres dont les hommes libres abhorrent le souvenir, vous êtes surpassés!

Représentans du peuple, notre confiance est en vous. Un conspirateur profond vous a trompé et avait égaré l'opinion publique : cependant, au milieu des victoires et des grands actes de législation faits pour assurer le bonheur du peuple, nous ressentions une inquiétude dont nous ne pouvions nous rendre compte; nous étions comprimés entre nous, et défiants sur l'avenir. Le voile est déchiré, et la République est sauvée. Rester invariablement unis à la Convention nationale, voylà nos principes; nous dévouer pour la liberté et l'égalité, voylà nos serments. Vive la République!

Les membres composant le bureau : AVIGNON (*secrét.*), Franc PAVIE (*présid.*), Xavier ALQUIER, A. STOTON (*secrét.*).

## c

[*La sté de Libre-Val* (1), à la Conv.; 19 therm. II] (2)

Citoyens représentans,

Une commotion violente vient d'agiter toute la République. Nous l'avons sentie, et nous en avons frémi d'horreur.

Des mains sacrilèges avoient forgé la foudre pour anéantir la représentation nationale et porter le dernier coup à la liberté. Elle a éclaté dans leurs mains parricides. Le glaive de la loi a fait justice du traître Robespierre et de ses adhérens. Ces modernes Catilina ne sont plus.

Ils sont rentrés dans le néant, d'où ils n'auroient jamais dû sortir. Et, en mourant, ils laissent leur nom et leur mémoire en exécration à la génération présente et aux générations futures.

Parcourés, citoyens représentans, votre glorieuse carrière; votre énergie fait le désespoir des conspirateurs et des despotes coalisés. Restés inébranlables à votre poste. Le génie tutélaire de la France veille sur la conservation

(1) Aveyron.

(2) C 316, pl. 1266, p. 46.

de vos jours. Plus les dangers qui vous menacent sont grands, plus votre existence nous devient chère. C'est en vain que des fourbes, cachés sous le masque du patriotisme, aiguise-ront des poignars pour assassiner la liberté. Nous sçaurons les leur arracher des mains pour leur en percer le coeur.

Qu'ils pâlisent, ces hommes pervers, qui ne cherchent qu'à égarer l'opinion publique! Qu'ils tremblent, ces monstres qui voudroient ressusciter la tyrannie! Le peuple est debout; sa massue est levée pour écraser les conspirateurs. Voilà, citoyens représentans, l'expression des sentimens qui nous animent. Vive la République, vive la Convention, guerre aux tyrans, *mort aux traîtres*, paix au peuple!

BIBAL (*présid.*), DELRIEU (*secrét.*), JUVENEL (*secrét.*), SAREMEJANE (*secrét.*).

## d

[*Extrait des registres des délibérations de la commune de Mont-Sarrazin* (1), chef-lieu de district, département de la Haute-Garonne] (2)

Du 20 thermidor an second de la République française, une et indivisible, dans la maison commune de Mont-Sarrazin, étant assemblés en conseil général permanent de la commune les citoyens Duvilla, maire, Soumagne, Esquiron, Valette, Ferrié, Carrière, Redon, et Ferrié La Lizotte, officiers municipaux; les citoyens Mingelle, Roches, Izernes, Meric, Dubedat, Escot, Lorman, Dauch, Monié, Coutines Régis, et Canitrot, notable, et le citoyen Philip, agent national.

Le maire a fait lecture du procez-verbal des séances permanentes de la Convention nationale des 9 et 10 de ce mois et a proposé de luy adresser l'expression des sentimens que tous les citoyens de cette commune ressentent du nouveau triomphe que son énergie luy a fait remporter, sur la plus scélérate, la plus horrible conspiration.

Le conseil général, pénétré d'indignation et d'horreur, sur les trames ténébreuses et la profonde hypocrisie d'un infâme conspirateur qui, après avoir, sous le masque de la popularité, capté la confiance publique, s'élevant au-dessus du niveau de l'égalité, prétendoit asservir la nation à sa tyrannie; aussy, pénétré d'horreur sur les manoeuvres scélérates de ses adhérens et sur l'ingrate perversité d'un conseil de commune qui, devant aux autres l'exemple de l'amour de la liberté fondé sur la soumission aux loix, a osé élever une lutte sacrilège contre l'autorité de la représentation nationale;

Et, reconnoissant que la sagesse et la fermeté des représentans du peuple ont encore une fois sauvé la patrie en terrassant le nouveau tyran et ses complices, l'agent national entendu et ce requérant, arrette que la Convention nationale sera félicitée et qu'elle sera invitée de rester à son poste pour écraser

(1) Ci-devant Castelsarrasin.

(2) C 313, pl. 1250, p. 1. Mentionné par B<sup>in</sup>, 1<sup>er</sup> fruct. (1<sup>er</sup> suppl<sup>h</sup>).